L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 17 AVRIL 1887 60me Année

Dufour & Domec.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE, 17 AVRIL 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes-Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix édité de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE DEMAIN LUNDI.

Par Hoey & O'Connor, à la Bourse Arcade—Propriété centrale de choix à l'angle sud-ouest des rues Baronne et Gravier.

Par Spear & Escoffier, au No 46 de la rue Royale—Un assortiment de meubles de ménage.

L'industrie sucrière.

Nous lisions, tout dernièrement, dans un journal de la campagne—si, toutefois, on peut regarder comme étant de la campagne un journal comme l'*Eagle*, de St. Bernard, qui s'occupe autant des affaires de nos citadins que de celles de nos planteurs—nous lisions, disons-nous, dans l'*Eagle*, un article extrêmement sensé, sur la situation actuelle, sur l'avenir de l'industrie sucrière.

L'auteur pense—non sans raison—que la rage dont on semble possédé à l'endroit de réformes incessantes, coûteuses, dans les procédés de fabrication du sucre, dépasse le but poursuivi et qu'on s'impose, à chaque instant, des dépenses folles que le résultat ne justifie presque jamais. Au lieu de ne songer, sans cesse, qu'à ajouter de nouvelles machines à celles que l'on a déjà; de concentrer toute son attention, toute son énergie sur la sucrerie, ne ferait-on pas aussi bien, sinon mieux, de travailler un peu plus à améliorer les méthodes de culture, de s'occuper davantage du champ?

C'est, évidemment, un homme pratique qui a écrit l'article dont nous parlons. Il ne nie pas les bénéfices que l'on peut tirer de ces perfectionnements, mais il croit qu'ils doivent être accompagnés et précédés de réformes certes pendantes dans la production de la matière première.

Certains planteurs diront, en gonflant des capitaux énormes dans l'achat et l'installation de magnifiques appareils modernes : "Il est des moulins à trois cylindres, avec triple effet, et des vacuums purs. A l'aide de ce matériel, ils obtiennent souvent plus qu'avec l'ancien outillage, mais il leur arrive aussi de ne pas beaucoup mieux faire. L'augmentation de rendement de la fabrication ne correspondant pas à l'augmentation de la dépense, ils se trouvent en déficit. D'où vient cela ? se demande notre confrère.

En réponse à ces questions est facile à prévoir: on la faite, depuis longtemps. Elle consiste à faire observer que la canne n'est pas toujours aussi riche en matière saccharine, et que, si puissants, si efficaces que soient les moyens mécaniques ou chimiques, on ne pourra jamais tirer de la plante que ce qu'elle contient—ce qui est très vrai. Dès lors, n'est-il pas évident qu'il faut, avant tout, s'efforcer à produire une canne plus riche en matière saccharine? n'est-il pas clair qu'il faut améliorer la culture et non pas seulement tous la fabrication? La terre travaille presque toute l'année, les machines ne fonctionnent que deux ou trois mois; nous passons les trois quarts de notre temps dans le champ, la sucrerie ne nous occupe que pendant la moitié du reste de l'année. Nous regardons aux frais quand il s'agit de la production et nous devenons prodigues, quand il est question de la fabrication. En agissant ainsi, nous faisons faire route ; nous risquons de ne pas avancer sur ailleurs de nous trouver même en perte, fréquemment.

Il y a beaucoup de vérité dans ce que dit l'auteur de l'article. Les progrès de la mécanique et de la chimie ont été énormes depuis cinquante ans; ceux de l'agriculture ont été assez considérables, mais ils sont loin de valoir ceux du monde industriel, parce qu'ils exigent plus de temps, plus de patience, plus d'études ; parce que les résultats auxquels ils amènent ne sont pas aussi brillants et ne donnent pas aussi vite la fortune. Il est donc vrai que c'est eu devoir des économistes et des agronomes de diriger toutes les attentions.

Nous croyons que les recherches, les expériences, qui se poursuivent, avec tant de talent, tant de persévérance, tant d'opiniâtreté, à la Station expérimentale de Kenner, et les découvertes qui en ont été ou en seront le résultat, rendront autant de services que les constructeurs de machines et les inventeurs de procédés mécaniques ou chimiques. Les deux ordres de travaux doivent marcher de front, et quiconque néglige l'un pour l'autre, s'expose à plus d'un mécompte.

Ce qui nous étonne, c'est que les discussions qui ont eu lieu à ce sujet, et dans lesquelles on déploie tant d'intelligence, en montre tant d'expérience, n'aboutissent pas toutes à cette conclusion, qui en ressort naturellement, forcément :

Qu'il est absolument nécessaire de séparer la culture de la fabrication, la ferme de la sucrerie. Les moyens du planteur sont limités; il ne peut être à la fois cultivateur et industriel; il est obligé de négliger une des deux branches de sa profession au profit de l'autre.

Que lui serait-il avantageux obtenir plus de matière saccharine de la canne, si la canne n'en renferme pas plus qu'auparavant ? C'est donc au perfectionnement de la culture, à l'augmentation du rendement, qu'il faut songer, avant tout. Il est incontestable que la fabrication absorbe aujourd'hui, beaucoup trop les esprits et fait négliger la culture : c'est une faute qu'il faut éviter, et les planteurs qui résistent à l'engouement dont sont frappés certains de leurs collègues, ont raison.

Il ne faut pas croire que les Allemands et les autres nations européennes qui nous ont fait une si rude, une si nuisible concurrence, se sont bornés à perfectionner seulement leurs procédés de fabrication : ils ont aussi fait faire d'énormes progrès à la culture de la betterave. C'est ce double travail qu'ils doivent leurs succès, et ils ne les ont obtenus qu'en séparant complètement la partie agricole de la partie manufacturière de l'industrie. En suivant leur exemple, nous les vaincrons, car nous avons pour nous la triple supériorité du sol, du climat et de la matière première.

Maison M. Lion & Cie—Cette maison a un immense stock de vêtements de printemps et d'été pour hommes, jeunes gens et enfants ainsi qu'un choix admirable de chapeaux de paille et de feutre. Elle vend à prix réduits tous ces articles qui se recommandent par leur excellente confection. La maison M. Lion et Cie a aussi la spécialité des habillements pour premiers communiants. On sait que ses vastes magasins occupent les Nos 185 187 et 189 rue Delaire en face du marché français. Il y a là d'excellents marchés à faire.

Maison Billiard—Cette maison ancienne et honorable a eu fur jamais se rappeler au souvenir de ses amis et de la population en général à l'occasion de son installation le 20 de ce mois dans son nouveau local, rue de Chartres, 80. Mme Billard on le sait, gère la maison, et son entente parfaite des affaires aimai que l'activité qu'elle déploie nous donnent l'assurance qu'elle parviendra sous peu à lui redonner sa vogue d'autrefois. Désormais, livres classiques, scolaires, littéraires, journaux français illustrés et autres, almanachs amusants, fournitures de bureaux d'écoles, papiers peints, enfin tout ce qui fait partie de ce genre de commerce s'y trouvera en nombre et en variétés infinies. Il est surtout sur une fort jolie collection d'articles de Première Communion que nous sommes priés d'appeler l'attention.

La pénible situation où se trouve la courageuse femme depuis que la mort lui a ravi son époux nous semble un puissant titre au bienveillant patronage de tous ceux qui la connaissent.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 16 avril :

Quand, étant tout à fait au bas de la paroisse Plaquemine, on traverse le fleuve, de la rive Est à la rive Ouest, à la hauteur du Bureau de poste Neptune, au-dessous du Fort Jackson, et qu'on commence à remonter le courant, on longe une série non interrompue d'orangeries aux proportions grandioses et dans un état très prospère. La première qui comprend 13 arpents, n'a guères que de jeunes plants; elle appartient à plusieurs propriétaires.

Le premier est M. R. M. White, qui a 5 arpents d'orangers, faisant face au fleuve. Puis viennent :

L'orangerie de M. W. S. Reddick ; 3 arpents et 1|2, le tout en bon ordre ; on y trouve 12 variétés d'orangers et beaucoup d'autres fruits. Le rapport moyen est de $3,000 à $4,000.

M. John Taylor; 2 arpents et 1|2 de face au fleuve ; plant encore jeune.

Orangerie George Schomberger; un arpent et 1|2 de face, mais très profonde. Le propriétaire est un habile horticulteur; il a un des plus beaux vergers du pays. Il cultive les fruits avec succès.

M. G. Leary a un vaste verger de 8 arpents de face; c'est un grand partisan de la culture de l'oranger; très estimé de ses voisins.

M. J. Bulot, 2 arpents de face.

M. G. Chalom, 2 arpents de face

M. Wm. Smith, 2 arpents de face.

Mme Fasterling, 1 arpent et 1|2 de face. C'est la partie basse de la propriété, jadis famense, de M. U. Kegor. La récolte se vendait $7000.

Capt. Tom Lewis ; 2 arpents de face, plus 5 arpents de jeune plant.

Mme Muller, 2 arpents de face.

M. A. Arbon, 5 arpents de face.

M. Geo. Collin a 1200 arbres superbes et un plein rapport.

M. James Christensen, 1 arpent et 1|2 de face ; rapport annuel, de $300 à $600.

M. Jos. David, 2 arpents de face; vend sa récolte $700.

M. Hyppolite Hingle, 1 arpent de face; vend sa récolte $500.

M. Hyacinthe Pelas, 4 arpents de face ; rapport annuel, $2000.

M. Luke Escobal, 1 arpent de face; $400.

M. Emile Randy, 2 arpents de face; $500.

Mme veuve E. Pelas, 2 arpents de face ; $500.

Mme veuve B. Fasterling, 6 arpents de face; $2000.

M. Frank Lowry, 2 arpents de face; $900.

Mme Felix Regas, 1 arpent de face: $600.

M. Paul Callena, 2 arpents de face ; $1800.

La propriété Chs Clinton a 5 arpents de face sur 10 en orangerie ; tout y est dans un ordre parfait ; le drainage y est complet, les fossés toujours curés ; il y a deux moulins à vent et une machine à drainer qui servent à mettre les pompes en mouvement. M. Clinton fait ses boîtes et expédie ses fruits lui-même. Revenu annuel, $2,600. C'est M. Eugène Bonas qui dirige l'exploitation.

Mme Vve Paul Dazat, 2 arpents de face; $600.

—Le moulin à riz Sun Rise, propriété des frères Bulot, compte faire de grandes affaires, cette année.

—Mme Vve Vrdocovich, 2 arpents et demi de face : M. Gilbert Pelas, 2 arpents et 1|2 de face ; $500.

M. N. Nadocovich, 2 arpents de face ; $400.

Mme Veuve J. B. Guinnon, 2 arpents de face ; vente, $600.

Mme N. Williams, 3 arpents de face, $300. L'exploitation en est dirigée par son fils.

Mme A. J. Ruiz, 3 arpents de face, $500.

M. Wm. Louderbough, 7 arpents de face, arbres superbes ; $1000.

M. Vve Duprone, 1 arpent et 1|2 de face ; vente, $600.

Mme Louisa Smith, 2 arpents de face ; $800.

M. E. C. Bannon, 1 arpent de face ; $100.

M. F. Stockfeld, 1 arpent de face ; $800.

Propriété Great Metcalf, 15 acres de face, 4,500 arbres en plein rapport ; revenu $10,000. Les arbres n'ont pas été affectés par les récentes gelées ; le drainage et la culture sont parfaits. M Metcalf pense que l'on doit traiter les orangers, comme les autres produits, deux fois régulièrement, par an. Il engraisse son verger avec les résidus de ses étables, il y fait paître ses vaches.

Il y a 15 ans qu'il a planté le verger. Pendant ce temps, jusqu'en 1884, il vendu ses oranges $16,000 et fait vivre sa famille avec les produits de sa ferme, indépendamment de son orangerie. Il a vendu 11 cents la livre. Il a récolté 40 boisseaux de maïs par acre, sur une terre qu'il a toujours mise en culture, depuis 20 ans. M. Metcalf est un remarquable exemple de ce que l'on peut faire avec de l'énergie et de l'intelligence: il est venu ici pauvre ; s'est enrichi et a besoin de personne.

M. John Bowers, 2 arpents de face, en jeune plant; $1200.

M. Noel Buras, 3 arpents de face, $1800.

M. J. B. Pignioli, propriétaire du magasin Centennial, tenant le bureau de poste Empire, a 21 arpents de face, 1000 arbres en plein rapport et 2400 nouveaux ; vente, $4800 ; va semer 20 acres de coton.

M. E. Rabas, 5 arpents de face.

M. Drauzin Buras, 2 arpents de face; $600.

M. Narcisse Cosse, 3 arpents de face; $700.

M. F. Viard, 4 arpents de face, $1000.

La ferme Neroli, à Mme H. Summer, a 3 arpents de face, sous la direction de M. Henry Herrick.

M. Cognovich a un arpent et demi de face, sur 6 de profondeur; le tout en oranges; la plupart de ces arbres sont nouveaux.

L'habitation Nairn, autrefois une habitation sucrière, a été divisée. Le sol en avait été vendu $1200 l'arpent, sur une profondeur de 40. La moitié est plantée en orangers.

M. George Collier, de Buras, a 8 arpents qui ne sont pas encore plantés.

Plus bas, une dame veuve cultive un arpent de face en orangers.

M. D. Dosher, de Ste-Marie, a deux arpents où il vient de bâtir et de planter une orangerie.

M. John G. Grant, un des anciens propriétaires a conservé 3 arpents qu'il n'a pas encore exploités.

M. Athaton, de Boston, Massachusetts, a acheté 2 arpents qu'il a couverts d'une résidence et d'une orangerie.

La partie dite Homestead, appartient à M. J. B. Hymon, qui a 3 arpents de face; récolte $1,000 ; 400 oranges qui rapportent et plusieurs arpents de canne plant.

M. J. Y. Gilmore, 60 arpents de face ; le tout en jeune plant.

MM. Gregory et Baxter, 4 arpents de face ; jeune plant.

Orange Farm, à M. P. Bradish Johnson ; directeur, M. G. O. Lincoln, a 25 arpents de face, 125 en arbres ; le tout en bon ordre. La récolte a été vendue sur pied, $18,000.

Home Place, à M. P. Lyons ; 6 arpents de face ; vente, $2,600.

M. E. Rabasse, 3 arpents de face ; $2,100.

M. J. G. Grant a une orangerie de 4 arpents de face, avec 4,000 arbres en plein rapport, le tout en bon ordre ; magnifique jardin devant le fleuve.

M. H. Leriche, 5 arpents de face; 1200 arbres en plein rapport.

M. Joseph Cosse, 4 arpents de face; a payé la propriété $8,000. Le plant est tout jeune.

Oaks, à M. Félix Williams, a 5 arpents de face, 2,000 arbres en rapport; vente, $2,700.

Mme Vve Hayes, 2 arpents de face, verger en plein rapport.

M. Julius Forsythe, vieux planteur sucrier, a 3 arpents de face, et une belle orangerie; a payé sa propriété $6,000.

A droite et à gauche de M. Forsythe, les frères Barthélemy ont deux vergers faisant face au fleuve.

Mme Menge a une petite orangerie qui lui donne un excellent revenu.

Magnolia Grove, propriété de l'ex-gouverneur Warmoth; l'orangerie fait face au fleuve; il y a plusieurs milliers d'arbres, dont plusieurs centaines sont en plein rapport. Vente annuelle, $3,000.

M. T. Lamsade a une jolie orangerie, ainsi que M. Wise. Ce dernier a vendu sa récolte $1000, en 1886.

Au-dessous de ce dernier, commencent les habitations sucrières qui, si elles étaient transformées en orangeries, rapporteraient davantage.

Il y a encore, pourtant, de petites orangeries qui donnent un bon revenu. Le froid extraordinaire de l'hiver 1886 a endommagé beaucoup d'arbres, au-dessus de la propriété Warmoth; mais, au-dessous, les dégâts sont presque complètement réparés, les arbres sons chargés de jeunes oranges.

Toute la partie basse de la paroisse Plaquemine a échappé au désastre et a moins souffert que la Floride. On peut affirmer que cette région est la meilleure des Etats-Unis, pour la culture de l'oranger.

—Nous avons espéré, jusqu'ici, pouvoir faire un bon rapport sur les récoltes, mais le temps n'a pas été aussi favorable qu'on devait s'y attendre. Les nuits, plusieurs journées même ont été froides; de sorte que la végétation, déjà arrêtée, n'a pu reprendre. Nous avons eu, cette semaine, de légères gelées blanches dans la région sucrière, mais elles n'ont occasionné aucun dégât.

Le maïs a jauni légèrement et le coton ne pousse pas ; sauf la nature attend l'arrivée des rayons ardents du soleil.

— Dans nos environs, nous avons eu, en abondance des prunes du Japon, qui étaient délicieuses ; il n'y avait pas d'oiseaux, cette année, pour s'abattre sur les fruits; ils ont donc eu le temps de mûrir à l'aise.

Les nouvelles pêches continuent à tomber. C'est le résultat des nuits froides et de la sécheresse.

— Nous appelons l'attention des planteurs sucriers sur la lettre suivante :

"Darcyville, 11 avril.

"On emploie maintenant beaucoup d'engrais dans l'Etat ; il est important pour les planteurs d'en connaître la valeur et de publier le résultat des expériences qu'ils ont faites.

"Je prie donc les planteurs d'envoyer à votre estimable journal leurs résultats. Ils indiqueraient, par exemple, l'époque où ils ont confié l'engrais à la terre; quelle en est la nature ; en quelle quantité ; le tonnage du plant et des souches qui en est résulté, à l'acre : la quantité, la qualité de sucre et de mélasse qu'ils en ont tirés.

"Je suis arrivé, par l'expérience, à constater, qu'il y a des engrais qui sont nuisibles à la canne. Les planteurs qui en ont, comme moi, fait l'expérience, ne devraient-ils pas indiquer quels sont ces engrais? Voilà des informations auxquelles il faudrait donner la plus grande publicité possible."

Le *Meschacébé*, Bonnet Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 16 avril :

Bien qu'il nous soit impossible, aujourd'hui, de donner le bénéfice net de la grande foire, attendu que ce chiffre ne sera connu qu'après la continuation de la fête qui aura lieu ce soir même,—cependant, voici un aperçu des recettes brutes qui sera lu avec intérêt :

Dons en argent reçus par le Dr Hiard	$366 65
Produit du concours	400 00
Loterie des $200	100 00
Loterie de Madame Macken	17 50
Loterie demi billet M. Lanaux	2 50
Loterie Louis Dubé	9 25
Loterie volailles de Samuel McGrath	11 00
Bazar de bière vendu à Lions à Pel Landhui	14 00
Vente des tables, bancs, etc	23 00
Eau pour déjeuner et dîner	4 00
Punch et limonade (Mme Wm Hart)	116 50
Tombola (Mlle Ursule Carabier)	12 85
Théâtre et bal	64 30
Gateaux (Mme F. Labarre)	56 35
Crêpes (Mme Alphonse Dupronc)	41 05
Café noir et fruits (Mme Etienne Mallère	24 50
Jeux	24 50
Buvette (Lions à Pellandini)	50 00
Restaurant (Mmes John Orr, Aristide Keller, Clément Maurin, Frank Lions—les quatre présidentes	213 35
Total brut	$1,708 70

A ce montant, sera ajouté le produit du grand bal de ce soir. Comme on le voit, le succès est des plus consolants

—A la foire, dimanche dernier, et vers 10 heures du soir, alors que le succès de la fête était bien établi, M. James Legendre, agissant au nom des citoyens de la rive gauche, a remis au docteur O. Hiard une magnifique médaille d'or en récompense de ses efforts en faveur du cimetière St. Pierre et comme gage de l'estime de nos concitoyens pour notre très regretté médecin. Le docteur Hiard, fort ému, a répondu aux félicitations de M. Legendre qu'il se sentait grandement récompensé et honoré, et qu'il continuerait à marcher dans le chemin du bien et à lutter noblement aiu que St. Jean-Baptiste, sa paroisse adoptive, ne perde jamais le prestige que lui a acquis la générosité de ses habitants. Des applaudissements nourris ont suivi ces paroles du docteur Hiard.

—Jeudi, le 14 du courant, a eu lieu, à l'Eglise St. Pierre, le mariage de M. Joseph Tassin et de Mlle Adeline Lasseigne. Nous souhaitons aux nouveaux époux une longue félicité et un bonheur complet.

—A la requête des officiers du chemin de fer de la Vallée du Mississipi, le sheriff de cette paroisse a désigné les députés spéciaux suivants qui sont chargés de surveiller les forêts de la rive gauche : S. F. Siskron, Charles Lynch, Clinton Davis, Septime Delhommer, C. N. Cura, Achille Montz, Luc Millet, Albert Tassin, Albert Mercier, Louis Cambre et John Kemp. La compagnie du enemin de fer paiera les députés.

—Le 5 du courant est mort, sur la rive gauche de notre paroisse, M. Jean-Baptiste Cambre, âgé d'environ 48 ans.

Les Rhumatismes et les Catarrhes causés par un sang pauvre et corrompu, sont guéris par la Salsepareille d'Ayer.

JEANNE D'ARC.—La *Liberté* nous annonce que l'emplacement des deux maisons où Jeanne d'Arc a logé à Compiègne en 1429 et en 1430 a été retrouvé.

Pour perpétuer ce souvenir, la Société historique de Compiègne a fait apposer une plaque sur chacune de ces maisons.

La première est placée sur la façade de la maison située rue de Paris, No 9, et est ainsi conçue :

Souvenir de Jeanne d'Arc
Emplacement de l'Hôtel du Bœuf, où
Jeanne d'Arc a logé du 18
au 23 août 1429 lors de l'entrée de
Charles VII.

La seconde plaque a été placée à gauche de la grande porte fermant le passage qui se trouve rue de l'Etoile; elle porte l'inscription suivante :

Souvenir de Jeanne d'Arc
Emplacement de la maison où a logé
Jeanne d'Arc
le 13 mars 1430.

A l'endroit où se trouve le passage de la rue de l'Etoile, existait une petite maison tenant par derrière à l'abbaye de Saint-Corneille et qui, jusqu'à l'époque de la démolition, fut désignée sous le nom de "Maison de la Pucelle d'Orléans".

NOUVELLES DÉCOUVERTES. — Les Anglais continuent à faire les découvertes les plus agréables au sujet de leur matériel de guerre.

Après les baïonnettes dont les soldats ne pouvaient pas se servir, il paraît que six mille paires de souliers qui venaient d'arriver d'Angleterre au Caire pour la garnison ont été détruites : l'intendance avait découvert que les semelles n'étaient pas en cuir mais en bitume.

"Le Passant" du *Rappel* a entendu un joli mot qui fait assez bien le pendant de ce mot du barbier classique : "Ici on rase gratis demain."

—Moi, disait l'autre jour un tailleur, je ne demande jamais d'argent à un homme comme il faut.

—Mais, cependant, s'il ne vous paie pas.

—S'il ne m'a pas donné d'argent au bout de trois mois, j'en conclus qu'il n'est pas comme il faut—et je lui en demande.

Un musicien de beaucoup de talent annonce à une femme de beaucoup d'esprit que l'Académie des beaux-arts de Bologne vient de l'élire membre correspondant.

—Ah ! vous voilà immortalde!

Le comble du reportage :

—Eh bien ! êtes-vous allé prendre des renseignements sur cet accident ?

—Le convreur tombé du sixième?

—Oui...

—J'étais sur les lieux avant que cet infortuné eût touché le sol.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

Séance publique annuelle.

C'est dimanche prochain, 24 avril, qu'aura lieu la séance publique, au cours de laquelle une médaille d'or sera décernée à l'auteur du manuscrit qui aura réuni les suffrages du comité appelé à se prononcer sur la valeur des diverses compositions reçues.

Nous publierons, la semaine prochaine, le programme de cette solennité à la fois littéraire et musicale. Cette fête éminemment franco-louisianaise attirera, comme toujours, un nombreux auditoire, qui s'empressera, nous n'en doutons pas, de manifester sa satisfaction par des applaudissements réitérés.

Chargé d'impuretés, votre sang a besoin de l'énergie purifiante et vivifiante de la Salsepareille d'Ayer.

LES MILITAIRES RETRAITÉS EN FRANCE.—Le 20 mars, a eu lieu, à l'Elysée-Montmartre, une réunion à laquelle assistaient environ 800 militaires retraités, et dont le bureau du Comité central de l'unification des retraites avaient pris l'initiative.

Le président, M. Allard, et M. Grévin, rapporteur, ont soumis à l'Assemblée le projet de création d'une association qui s'appellera l'*Union fraternelle et patriotique* des sous-officiers et soldats retraités, anciens et nouveaux.

L'idée qui a inspiré cette création est très heureuse. Elle a été acclamée par l'assistance; car sa mise à exécution peut être, avec la bonne volonté de tous, d'une réalisation aussi prompte que facile et procurer les plus sérieux avantages aux participants.

Il s'agit, pour ces retraités, d'adhérer à un versement trimestriel de un franc (4 francs seulement par an), pour arriver, dès la première année, à la constitution d'un capital dont l'emploi est dès aujourd'hui, sagement prévu et réglé.

Le comité estime que, sur 80,000 retraités anciens et nouveaux, 40,000 au moins n'hésiteront pas à donner leur adhésion. C'est donc une somme de 160,000 francs qui entrerait, chaque année, dans la caisse de l'Association, et sur laquelle, prélèvement opéré de 50 à 60,000 francs pour la réserve, et d'un minimum de frais de recouvrement et d'administration, il resterait de 60 à 70,000 francs pour distribuer des secours de 50 et de 100 francs à 800 familles de retraités dans le besoin.

Les fonds réservés serviraient à consentir des avances sur les pensions à un taux réduit, dans tous les cas beaucoup moins élevé que l'intérêt exigé par certaines agences de prêts.

Le siège du comité est situé 86, rue de la Victoire.

SOUVENIR HISTORIQUE.—Encore un souvenir historique qui vient de disparaître :

La Rotonde du Palais-Royal n'est plus!

Le café qui y était installé avait disparu depuis longtemps faute de locataire. La démolition de la Rotonde a été décidée pour le même motif. Le prix de la location était d'ailleurs très élevé.

On travaille en ce moment à la réfection du trottoir.

Si les personnes qui sont atteintes de la phthisie ou souffrent du scrofule d'une bronchite ou d'une débilité générale faisaient usage du "**Scott's Emulsion**" de foie de morue avec hypophosphites elles en éprouveraient un soulagement immédiat et une sécurité que les médecins sont unanimes à reconnaître les vertus de ce remède et son excellent goût. Lisez : "J'ai fait usage de Scott's Emulsion dans plusieurs cas de scrofule et de débilité chez des enfants avec les résultats les plus heureux." Mes petits malades prospèrent avec plaisir." W. A. HULBERT M. D. Salisbury, Ill.

HISTORIQUE
de la Fête Nationale Française du 14 Juillet 1886 à la Nouvelle-Orléans.

MM. les Membres de la Colonie française de la Nouvelle Orléans:

Mesdames,

Conformément aux réglements adoptés par la Colonie française de la Nouvelle-Orléans pour la célébration de la Fête Nationale du 14 Juillet, nous avons l'honneur de vous soumettre l'historique de la dite fête pour l'année 1886.

Cet historique est un résumé des travaux accomplis par le Comité des Trente, travaux longs et difficiles, vu les difficultés qui se sont présentées de tous côtés, et que le patriotisme des membres du Comité a su vaincre en donnant un nouvel essor à cette fête nationale.

En vertu d'une élection tenue le 11 avril 1886, dans la salle de l'asile de la Société Française, mise avec empressement de la part des directeurs au service du Comité, on procéda au renouvellement du Comité des Trente chargé de l'organisation de la fête nationale du 14 Juillet 1886, et le scrutin donna le résultat suivant :

Noms des résidents Français ayant obtenu la majorité : Président Honoraire, M. le Consul général de la République française. Membres du Comité : MM. A. Walz, P. Lanaux, L. J. Frémaux, L. A. Barthe, F. Tonjaux, Ch. Malone, P. M. Godchaux, A. Capiton, J. F. Lanaux, E. Guellonard, B. Tujaque, A. Mailhes, A. Bongère, G. Boué, E. Puech, E. Pons, S. Vidalat, J. C. Bernard, M. Dufour, A. de Villeneuve, J. Tastet, B. Borie, L. Philippe, W. Conseil, G. Paletout, F. Angand, J. B. Lavigne, S. Toujouse, J. Dutrey, F. R. Dupierris.

C'est le dimanche, 19 avril, que le nouveau Comité se réunit à la salle du Club de la Démocratie française, également mise à sa disposition par le Club, assisté de plusieurs membres de l'ancien Comité, et procéda séance tenante à la formation de son bureau.

15 membres se trouvaient présents

Furent élus: Président, M. L. A. Barthe; Vice-Président, M. Alph. Walz; Trésorier, M. J. B. Lavigne; Secrétaire, M. Gust. Boué; Assistant-Secrétaire, M. E. Guellonard.

Le mercredi du chaque semaine fut désigné pour la réunion dut dit Comité.

Dans le cours de ses travaux, le Comité eut à pourvoir au remplacement de plusieurs membres démissionnaires, choses qui arrêtent et nuisent à l'accomplissement du devoir du Comité.

Parmi ces changements, citons celui de M. le Président, L. A. Barthe, n'acceptant pas la place pour cause de santé; M. A. Walz fut nommé Président et M. W. Conseil Vice Président. M. A. Walz donna sa démission dans le cours des travaux, et M. W. Conseil ayant eu le malheur de perdre son épouse, M. A. Mailhes fut nommé Président et M. A. Capiton Vice-Président.

Messieurs, le Comité vous prie, comme l'a fait celui de 1885, que pour obvier à toutes ces difficultés, d'obtenir l'élection de 30 membres zélés et patriotes, et d'être pertinemment sûrs de leur acceptation à remplir pendant un an le devoir qui leur incombe.

Le comité se divise en 10 Sous-Comités ainsi dénommés :

Sous-Comité de Finances, Sous-Comité de Souscription, Sous-Comité d'Emplacement, Sous-Comité d'Impressions, Sous-Comité de Publications, Sous-Comité d'Invitations, Sous-Comité de Décorations et d'Illuminations, Sous-Comité de Musique, Saluts et Jeux, Sous-Comité de Pyrotechnie, Sous-Comité de Police et de Bals.

Plus, dans le cours des travaux, un Sous-Comité de Bienfaisance fut nommé afin de s'adjoindre à l'Union Française, le jour de la fête nationale, pour distribuer aux déshérités de la fortune de quoi concourir aux réjouissances de cette fête, en leur rappelant leur mère-patrie, cette belle et noble France.

Ce Comité distribua la sommade $125.

Les détails de l'organisation des différents Sous-Comités sont rapportés dans les minutes et ont été aussi rapportés par le journal l'*Abeille*, lequel a gratuitement publié les listes de souscriptions.

Nous vous présentons aujourd'hui la récapitulation générale de nos opérations, lesquelles ont été scrupuleusement vérifiées par le Comité.

Montant total des recettes	$3,956 30
" " dépenses	3,743 28
Produit net de la fête	$ 213 02
Reliquat de 1885	808 71
Balance en caisse	$1,021 73

Le Sous-Comité d'emplacement eut une rude tâche à accomplir, pour choisir cet emplacement où nous devions donner la fête. Les difficultés sans nombre, le mauvais vouloir de certains, nous mirent en retard, mais la volonté et l'énergie du Comité triomphèrent de ces difficultés ; et il fut décidé que la fête se donnerait au Fort-Espagnol et nous nous plaisons à reconnaître que la direction de l'endroit y apporta tout son concours pour nous faciliter notre besogne.

Que nous dirons-vous de cette fête, la population française a pu l'apprécier, car elle se perta en foule compacte au Fort Espagnol, où jamais aucun Comité des Trente ne jugea opportun de donner dans cet endroit seul la fête nationale ; et nous sommes trop modestes pour faire ressortir son éclat : soit par l'envahissement de la foule, soit par les décorations, lesquelles ont été parfaitement réussies, soit par les musiques et les chants patriotiques de l'Orphéon Français toujours sur la brèche.

Quant au feu d'artifice, nous suggérons au nouveau Comité des Trente d'être bien particulier envers le contracteur, car généralement celui-ci ne remplit jamais son contrat et le Comité n'a rien en garantie de sa bonne exécution.

Du reste, le temps nous favorisa, la journée du 14 juillet fut une journée splendide ; et la vue du drapeau français qui couvrait de son égide tous ces enfants de la France unis ce jour là dans une seule et même pensée, riches et pauvres, dut faire battre bien des cœurs, au souvenir de la patrie absente, qui s'est relevée par la République, au niveau de sa force et de son intelligence.

Au moment de transmettre nos pouvoirs à nos successeurs, nous ne pouvons que leur répéter les patriotiques paroles que nous avaient adressées nos prédécesseurs.

Notre opinion est que la fête nationale française soit célébrée chaque année par notre population. C'est un lien qui les unit et qui cimente parmi nos compatriotes l'amour de la patrie et celui du nom français.

En terminant cet historique permettez-nous d'adresser nos remerciements à la presse en général, à l'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans et au FRANCO-LOUISIANAIS en particulier ; à tous les amis de la France, Louisianais, Américains et autres, qui nous ont aidés par leur gracieux concours à célébrer dignement la fête nationale française. A l'Orphéon Français pour ses chants patriotiques, au Club de la Démocratie Française toujours le premier à soutenir par son appui cette fête nationale ; à la Société Française pour l'usage de sa salle ; aux dames et demoiselles qui ont bien voulu embellir par leur présence et l'affection de leurs cœurs notre fête nationale.

Enfin, à tous nous adressons nos sincères remerciements et nos souhaits les plus heureux.

Pour le Comité :

A. MAILHES, Président.
A. CAPITON, Vice Président.
J. B. LAVIGNE, Trésorier.
G. BOUÉ, Secrétaire.
CH. ADOUE,
J. TASTET,
S. VIDALAT,
B. ANADIE,
} Membres.

G. BOUÉ, Secrétaire. A. MAILHES, Président.

COMITÉ DES TRENTE
—FÊTE DU—
Fête Nationale du 14 Juillet 1887

Convocation de la population française le 10 avril 1887, pour le renouvellement du dit Comité.

A l'élection tenue ce jour les Messieurs suivants ont été nommés membres du Comité des Trente pour l'an 1887

Pour Président Honoraire
M. LE CONSUL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MM P. LANAUX A. CASTEL Dr A. B. LA VILLENEUVE, JOS. BOUQUENNE, L. LARROUDÉ, G. BOUÉ, H. LANGE, A. LA MOTHE, G. LEWIS, E. TOUJAN, J. GALTADER, E. BERNARD, J. MAILHES, H. DUPUIS, M. GEX, J. MARQUES, N. G. MICOLEPULO, F. LADER, LOUIS MARTIN, IGNACE CARROUCHE, E. RAMEAUX, M. MAJEAU, E. SÉNAC, J. DUFFOURC, P. E. SAHUQUÉ, H. ST. PASTEUR, J. DONNEYS, J. M. DANPLOUX, P. FORIO A. REDUC.

Dans la même séance a été présentée la motion suivante de M. J. Magnier ainsi conçue :

Motion est faite par M. J. Magnier, et secondée par le président, que le président de la Fête Nationale du 14 Juillet 1887 soit donné à l'Hôpital de Charité pour le service d'ambulance

Cette motion est adoptée avec enthousiasme et à l'unanimité.

La Président A. MAILHES
G. BOUÉ, Secrétaire
17 avril—1f

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Vente de privilèges pour le bal qui aura lieu à l'Opéra, le 22 avril prochain. La buvette, le restaurant et le vestiaire seront vendus à l'enchère, à l'Asile, rue Ste Anne, entre Derbigny et Roman, LUNDI PROCHAIN, 18 du courant, à 7 heures du soir. La Direction se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute mise à prix.

Par ordre du Président, J. BAYLE.
L. SIMON, Secrétaire. 17 avril—1f

Décédé samedi 16 avril à l'âge de 15 ans et demi ANDRÉ TUMINAIS fils d'Alexandre Tuminais et de Cécile Trépagnier. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui dimanche 17 avril à 4 heures de la première nuit, au No 739 rue Esplanade, face au Jockey Club.

Le Mesdhacébé de St Jean Baptiste est prié de reproduire cet avis

Décédé, hier matin à 1 heure à l'âge de 51 ans, LOUIS PLINY MASPERO, natif de cette ville. Les amis et connaissances de la famille sont respectue